



1. Poste

- Dénomination :** Animatrice Terre Nouvelle
Département : Œcuménisme – Terre Nouvelle - Migration
Taux d’occupation : 50%
Lien hiérarchique : Responsable du département Œcuménisme – Terre Nouvelle - Migration
- Employeur :** Conseil du Synode jurassien
- Collaboration :** Les fonctions et les activités liées à ce poste se font en collaboration avec la commission Terre Nouvelle.
- Raison d’être :** Promouvoir les œuvres d’entraides protestantes romandes (DM-échange et mission; EPER et PPP) auprès des paroisses de l’Arrondissement.
Développer le savoir-faire et la sensibilité des paroisses face aux questions de coopérations et de développement.
- Promouvoir les œuvres d’entraides protestantes auprès des paroisses de l’Arrondissement.

2. Fonctions et activités principales

Fonctions	Activités principales
a) Soutien aux régions / paroisses	Sur mandat du CSJ, mettre à disposition des paroisses les ressources disponibles de l’Arrondissement pour les activités d’animation Terre Nouvelle. Contribuer à déterminer les moyens adéquats à la mise en œuvre des projets, veiller à l’utilisation adéquate des moyens mis à disposition et participer à leur évaluation. Participer à la réalisation pratique des projets ainsi qu’aux événements et manifestations des paroisses en fonction des besoins et des disponibilités. Développer les contacts entre les œuvres d’entraide et les paroisses. Soutenir les paroisses dans leurs efforts pour atteindre la cible. Relayer les appels d’urgence auprès des paroisses.
b) Relais	Etre en lien avec les œuvres d’entraide romandes ainsi qu’avec l’OeME-migration des Eglises réformées Berne Jura Soleure. Participer aux rencontres des animateurs TN romands. Faire partie de la délégation jurassienne au synode missionnaire. Coopération avec d’autres organismes actifs dans ce domaine (par exemple : Animateur/trice Migration, Télébielingue, la Vie Protestante et autre médias.)



Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure
Arrondissement du Jura
Conseil du Synode jurassien

Cahier des charges Terre Nouvelle

c) Développement et prospection

En étroite collaboration avec les paroisses, identifier leurs besoins et attentes.
Concevoir et proposer, en collaboration avec la commission Terre Nouvelle, des projets d'animation sur la base des besoins identifiés dans les paroisses de l'Arrondissement. Les faire valider par le CSJ.
Promouvoir des animations auprès des catéchumènes, de la Comcat, des animateurs de jeunesse, catéchètes professionnels, etc.
Stimuler l'usage du matériel des différentes campagnes des œuvres d'entraide.
Participer aux cultes d'envoi des envoyés DM.

d) Administration

Etablir et proposer un budget annuel au CSJ pour financer (cofinancer) les activités.
Rédiger un rapport annuel et le soumettre au CSJ.
Gérer de manière autonome tout ce qui concerne son administration, son budget de fonctionnement et son temps de travail.
